



**ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
9 septembre 2024 – 19 H**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024
4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
5. Première période de questions
 - 5.1. Suivi
 - 5.1.1. Analyse des comptes à recevoir
 - 5.1.2. État financier – Juillet 2024
 - 5.1.3. Reddition de comptes – Remb. des contributions
 - 5.1.4. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien
 - 5.1.5. PRACIM – Fin du programme
 - 5.1.6. Directrice générale – Vacances du 22 au 28 septembre 2024
6. Suivi des dossiers des conseillers
7. Rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable
8. Mont-Vidéo – Protocole d'entente
9. Le Barrautois – Espace publicitaire
10. Achat d'une pompe neuve – Station 10^e Avenue
11. Règlement # 200 concernant l'intégration au plan d'urbanisme les flots de chaleur
12. Règlement # 201 décrétant une dépense de 320 000 \$ et un emprunt de 320 000 \$ pour l'achat d'une rétrocaveuse sur roues
13. Sports et Loisirs Abitibi-Témiscamingue – Achat équipements sportifs et loisirs
14. Bonification des sommes pour le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028
15. Vente terrain 6 311 349 – P
16. Rétrocession chemin privé à la municipalité – 5 380 425
17. CPTAQ – 5 379 962
18. Flic – Dépôt de projet
19. Varia :
20. Deuxième période de questions
21. Levée de l'assemblée